



RÉSEAU DE VILLES POITIERS-LIMOGES



CONTACT

Réseau de villes Poitiers-Limoges

Hôtel de ville de Limoges
Place Léon Betoulle
87031 Limoges Cedex

Le réseau de villes Poitiers-Limoges est constitué de la Ville de Limoges et de la Communauté d'Agglomération de Poitiers.

L'objectif de l'association (loi 1901) est l'émergence d'un contexte local favorable au renforcement de l'axe Poitiers-Limoges dans le cadre d'un développement des liaisons Centre Europe Atlantique.



Situé au centre d'un espace irrigué par les métropoles de Nantes, Bordeaux et Toulouse, le Centre-Ouest Atlantique, qui regroupe les Régions Limousin et Poitou-Charentes, concerne plus de 2 300 000 habitants et 900 000 emplois.

Face aux enjeux de compétitivité, de rayonnement et de solidarité de nos territoires, le Limousin et le Poitou-Charentes doivent s'inscrire à moyen terme dans les grands corridors européens de transports. À ce titre, l'effet du TGV doit permettre de soutenir et d'impulser une nouvelle dynamique pour nos villes et nos deux Régions.

Conscients de l'importance historique pour l'aménagement de notre territoire, les deux capitales régionales développent de nombreux partenariats au travers du réseau de villes Poitiers-Limoges. Aussi, elles ont souhaité réaffirmer collectivement les enjeux métropolitains de ce projet dans le cadre du débat public.



Alain Rodet,

Président du réseau de villes Poitiers-Limoges,
Président de Limoges Métropole,
Maire de Limoges.

Jacques Santrot,

Vice-Président du réseau de villes Poitiers-Limoges,
Président de la Communauté d'Agglomération de Poitiers,
Maire de Poitiers.



**LGV : les maires des deux villes font front commun.
Poitiers-Limoges : l'union sacrée.**
(Le Populaire du Centre/Pascal Lachenaud)



RÉSEAU DE VILLES POITIERS-LIMOGES



Le projet de ligne TGV entre Poitiers et Limoges est un chaînon pour une meilleure connexion à l'espace européen

Comme d'autres projets de Ligne à Grande Vitesse (TGV Est, TGV Sud Europe Atlantique...) le barreau LGV Poitiers-Limoges doit servir l'ambition du Centre-Ouest Atlantique.

Cette ligne LGV est un outil pour aménager notre territoire, renforcer la compétitivité et donner un rayonnement supérieur au Centre-Ouest Atlantique. Elle dessine pour l'avenir une réelle alternative et une complémentarité aux espaces métropolitains de Nantes, Bordeaux et Toulouse.

Elle s'inscrit clairement dans des orientations nationales et européennes promues avec force, au premier rang desquelles le développement durable car il induit la compétitivité économique, la solidarité et la cohésion territoriale, le développement d'un système polycentrique et équilibré, l'accès pour tous aux infrastructures, la protection de notre environnement...

Cette ligne doit **nous ouvrir sur l'Europe** en se connectant à l'étoile ferrée parisienne, à la future LGV Sud Europe Atlantique et pourquoi pas, à terme, au couloir rhodanien.

Les effets de la LGV peuvent se décliner à plusieurs niveaux :

- ⌘ appartenance à l'espace de développement européen ;
- ⌘ modification de l'image de nos territoires ;
- ⌘ impulsion et création des effets dynamiques en termes de développement.

Dans le contexte économique actuel où la compétition territoriale ne se joue plus entre le Limousin et le Poitou-Charentes mais à une échelle européenne et mondiale, desservir le Centre-Ouest Atlantique par une offre de niveau métropolitain constitue donc **une exigence, un défi et un enjeu pour se donner une nouvelle ambition dans les 15 ans à venir.**



Soutenir les dynamiques urbaines pour dynamiser l'ensemble du Centre-Ouest Atlantique

L'armature urbaine du Centre-Ouest Atlantique présente un maillage équilibré de pôles structurants. Les villes de Limoges et de Poitiers, renforcées par leurs fonctions de capitales régionales, ainsi que Guéret, Brive, Niort, La Rochelle et Angoulême, maillent efficacement un territoire en relation avec des pôles intermédiaires. Les villes y jouent un rôle important en tant que forces d'attraction et de développement.





Aussi, le soutien aux dynamiques urbaines par une meilleure desserte en termes d'infrastructures est un enjeu majeur pour éviter la fragilisation de l'espace régional et pour conforter une dynamique durable pour l'ensemble des territoires.

Les flux actuels de marchandises, de connaissances et de personnes soulignent l'importance croissante des couloirs d'échanges nord-sud. Mais, parallèlement, s'affirme la nécessité de structurer les courants est-ouest fortement émergents. Quelques chiffres soulignent l'importance des dynamiques urbaines dans le développement, mais aussi la solidarité régionale :

- # le rayonnement de nos villes par l'analyse des aires urbaines montre que nous couvrons près de 65 % de la population régionale ;
- # plus de 90 % de la croissance régionale entre 1990 et 1999 s'est faite dans les villes ;
- # Poitiers et Limoges regroupent près de 200 000 emplois contre 293 000 à Nantes ou 380 000 à Bordeaux ;
- # le Limousin et le Poitou-Charentes comptent plus de 60 000 étudiants dans trois universités.

L'enjeu économique de la LGV est donc essentiel car elle permettra de **renforcer des coopérations et des synergies dans de nombreux domaines :**

- # économique entre les pôles de compétitivité, les technopoles, les filières d'excellence... ;
- # universitaire avec le potentiel des deux universités mais plus largement de celles du Centre-Ouest Atlantique, qui comptent 60 000 étudiants ;
- # touristique et culturel...

La mobilité et l'accessibilité sont des leviers essentiels pour le fonctionnement et l'attractivité de nos territoires, ce qui signifie qu'une stratégie régionale doit être portée par l'ensemble des acteurs institutionnels.

Un effet levier pour mieux mailler nos territoires régionaux et leur connexion entre les capitales régionales et les pôles urbains

Si le barreau LGV se positionne sur une desserte interrégionale et une meilleure connexion vers Paris et le sud de l'Europe, cette opération doit être accompagnée de politiques fortes en matière d'équipements de proximité (amélioration des gares, des dessertes routières...), de dessertes interurbaines (entre les principales villes de nos régions) et périurbaines (ligne actuelle Limoges-Poitiers).

Compte tenu de la faible densité de l'espace Centre-Ouest Atlantique, le maillage entre pôles et les facilités de circulation prennent une dimension capitale pour un **développement raisonné et durable du territoire.**



RÉSEAU DE VILLES POITIERS-LIMOGES

Cette configuration nécessite une organisation cohérente à toutes les échelles si l'on souhaite bénéficier pleinement de l'effet TGV :

- ✦ **à l'échelle interurbaine**, en poursuivant et en accentuant les efforts de modernisation des voies et de l'offre de services TER entre nos villes. Cela afin que les « hubs régionaux TGV » soient connectés avec l'ensemble des grandes villes de nos régions et puissent profiter à l'ensemble de nos territoires ;
- ✦ **à l'échelle périurbaine**, par une amélioration et le développement des étoiles ferrées autour de nos agglomérations. La concentration de l'emploi et l'éloignement des actifs pour leur logement conduisent à un étalement urbain, facteur d'accroissement des distances et des temps de mobilité, notamment dans les déplacements domicile-travail.



Une volonté collective et un courage politique pour que ce projet s'inscrive dans un programme d'infrastructures pour le Centre-Ouest Atlantique

Afin que le débat public se saisisse de tous les enjeux de ce projet, qui dépassent le seul intérêt des deux capitales régionales, il convient de saisir plusieurs opportunités et de proposer que des rapprochements soient faits avec **les projets d'infrastructures routières** avec la création d'ouvrages d'art communs sur des points difficiles comme le passage de la vallée de la Vienne.

Cela permettrait à l'ensemble des partenaires de ces différents projets de **maîtriser l'impact sur l'environnement, de bénéficier d'économies d'échelles et de mobiliser le financement public/privé.**



Conclusion

Le projet de tracé LGV entre Poitiers et Limoges doit :

- ✦ positionner le Centre-Ouest Atlantique entre Nantes, Bordeaux, Toulouse et Paris et permettre son accès aux capitales européennes ;
- ✦ renforcer la compétitivité des Régions Limousin et Poitou-Charentes et favoriser les collaborations économiques et universitaires, créant ainsi une force d'entraînement commune ;
- ✦ s'appuyer sur le renforcement d'un maillage des pôles urbains et périurbains en modernisant les infrastructures existantes et en renforçant les connexions TGV-TER ;
- ✦ s'inscrire dans un programme mutualisé d'infrastructures pour le Centre-Ouest Atlantique permettant de réaliser à court terme ces opérations.

Pour adresser une contribution, contactez la Commission.

Commission Particulière du Débat Public

31, place de la République - 87000 Limoges - Tél. : 05 55 34 86 00 - fax : 05 55 34 86 08

Site internet : www.debatpublic-lgvpoitierslimoges.org

Courriel : contact@debatpublic-lgvpoitierslimoges.org